



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

## Les appréhensions de l'APTS au sujet de la sécurité des échantillons médicaux se confirment

**Trois-Rivières, le 7 décembre 2016** – Opposé à la réorganisation rapide des services d'analyse biomédicale promue par le ministre Barrette, le personnel de laboratoire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec voit ses pires craintes se réaliser. Au cours des dernières semaines, deux types d'incidents ont compromis l'obtention de résultats nécessaires pour faire un bon diagnostic.

Ainsi, une directive en vigueur depuis peu prévoit que tous les prélèvements faits dans la région aux fins de recherche de mycoses (champignons) soient envoyés au laboratoire de Trois-Rivières. Or, les délais optimaux pour l'ensemencement de ces échantillons n'étant pas respectés, les rapports portent la mention « résultats sous réserve ». « Aussi bien dire non fiables, affirme Sylvie Godin, responsable politique de l'APTS pour la Mauricie et le Centre-du-Québec. Il est donc possible de passer à côté de ce que l'on cherche parce que le transfert intrarégional nous fait perdre trop de temps! »

Une autre faille rapportée par les technologistes médicales suscite des inquiétudes. Plus d'une centaine de tubes provenant de Drummondville n'ont pas été réceptionnés et analysés comme prévu à Trois-Rivières. La glacière contenant ces échantillons, préparée pour un envoi le vendredi 25 novembre, est revenue à Drummondville le 29 novembre sans avoir été ouverte. L'intégrité des échantillons n'étant ainsi plus garantie, procéder aux analyses prescrites n'est plus conforme aux normes et les patients concernés devront fort probablement faire à nouveau une prise de sang. À défaut de quoi, la qualité des résultats pourrait être compromise. « Des incidents malheureux surviennent à l'occasion, mais nous craignons qu'ils se multiplient avec l'augmentation du nombre de transferts si les mécanismes adéquats de transport et de traçabilité ne sont pas mis en place », explique la porte-parole syndicale. De plus, le lieu qui sert présentement à la réception des échantillons au Centre hospitalier affilié universitaire régional, où se situe le laboratoire serveur, n'est pas adéquat.

L'APTS persiste à réclamer un moratoire sur le projet OPTILAB afin d'avoir le temps de procéder aux travaux et aux consultations requises, pour assurer sa mise en œuvre en toute sécurité et en tout respect pour la population et les salariés des laboratoires. OPTILAB prévoit, rappelons-le, de

transférer de 60 à 70 % des prélèvements faits partout dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec vers le laboratoire de Trois-Rivières.

### **À propos de l'APTS**

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. L'APTS représente 282 des 350 technologistes médicales de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

-30-

Pour information : Sylvie Godin, répondante régionale de l'APTS (Mauricie et Centre-du-Québec)  
[sgodin@aptsq.com](mailto:sgodin@aptsq.com)  
cell. : 514-210-8991